

Bilan de l'atelier « Accès aux soins »

- **Mise en place un comité de pilotage de la PASS** afin de garantir une meilleure adéquation entre l'augmentation des besoins et les moyens disponibles pour les populations précaires au sein de l'hôpital.
- **Facilitation de l'accès à l'hôpital de Mercy grâce la gratuité des transports** pour les personnes les plus précaires

Comité de pilotage de la PASS-

Le 28 mai : réunion au sein de Mercy pour répondre à notre courrier. Le comité de pilotage va se former. On doit être vigilants.

- les budgets alloués par l'ARS destinés à la PASS et l'EMPP doivent être fléchés

- A la PASS, on n'est pas dans une médecine de qualité avec accès au plateau technique de l'hôpital ; pas de possibilité d'initier une contraception, mais les traitements psy peuvent être prescrits

Avancées : création d'un poste d'infirmière à mi-temps

Proposition : convention de la PASS avec les pharmacies de ville pour le WE et tous les temps où la pharmacie de l'hôpital est fermée

Gratuité des transports : pas évoqué. Si la plateforme existe, on sera libéré de cette question.

Bilan

<u>Proposition réseau</u>	<u>Réponse institutionnelle</u>	<u>Appréciation Reste à faire.</u>
-Mise en place un comité de pilotage de la PASS	En cours	-A suivre - Mettre en place la convention PASS – pharmacies de ville
Facilitation de l'accès à l'hôpital de Mercy	La gratuité des transports pour certains publics n'a pas été évoquée	Si une plateforme d'accueil se met en place en centre – ville, cette demande est moins pertinente

-

Mise en place à Metz d'un lieu d'accueil médico-social pour les populations précaires : cette plateforme permettrait d'orienter, d'aider à l'ouverture des droits, de diagnostiquer, ... Elle permettrait d'offrir aux usagers tous les services sur un même lieu et aux professionnels et associations de travailler en réseau. Elle serait un endroit de confluence avec le social (plateforme médicosociale au sens large), sur laquelle des intervenants du secteur psychiatrique pourraient intervenir périodiquement.

Une plateforme, **lieu d'accueil médico-social**, dont l'objectif serait d'orienter à l'ouverture des droits et d'offrir aux usagers tous les services sur un même lieu et de faciliter le travail en réseau pour les professionnels pourrait être mise en place en centre -ville

La plateforme : un gros projet (MdM et ville comment faire un partenariat ?) à porter par MdM comme une forme de CASO.

Ce serait un partenariat ville, hôpitaux, associations

Mettre du lien entre les acteurs et renforcer la lisibilité

Le secteur médical est cloisonné entre la médecine de ville, l'hôpital, la psychiatrie et le médical et le social ne travaillent pas toujours ensemble

Bilan

<u>Proposition réseau</u>	<u>Réponse institutionnelle</u>	<u>Appréciation Reste à faire.</u>
Mise en place à Metz d'un lieu d'accueil médico-social	<p>La municipalité a créé une mission santé dont l'un des objectifs est de mettre en place le CLS</p> <p>Les démarches de contrat local de santé et de contrat local de santé mentale devraient permettre de faciliter les relations et la synergie des acteurs</p> <p>Une première rencontre sera organisée le 19 mai prochain et les acteurs sont invités à s'y associer</p>	<p>mais il ne faut pas perdre de vue la réactivation de l'équipe mobile, la création de lits halte soins santé.</p> <p>Le projet de plateforme est beaucoup plus global : social, accueil tout public, diagnostique, ouverture des droits, orientation</p>

Ouverture de bains douches en nombre suffisant, gratuits, avec un accueil inconditionnel afin de garantir un accès à l'hygiène des plus exclus.

L'hygiène comme premier acte de soins

- L'hygiène est importante, cela peut être un facteur d'exclusion
- Il n'y a plus de **toilettes publiques gratuites**
- Pour les douches, l'accueil Jean Rodhain et la FAP en proposent. Certaines villes ont développé des **washing car**. L'ouverture de **bains douches** est également une perspective.

L'idée semble faire son chemin.

Bilan

<u>Proposition réseau</u>	<u>Réponse institutionnelle</u>	<u>Appréciation Reste à faire.</u>
Ouverture de bains douches	L'hygiène : l'opportunité de l'ouverture des bains douche peut être étudiée par la municipalité	A suivre

Autres propositions

- **La signature d'une convention avec les pharmaciens de la ville de Metz** et environs

Développer les consultations des médecins libéraux à domicile (personnes âgées), dans la rue, dans les centres d'hébergement et des institutions hors de leurs murs (rencontrer l'ordre des médecins)

Un autre frein porte sur l'accès à une **complémentaire santé**. C'est pourquoi le CCAS s'est engagé dans la mise en place d'un **réseau de mutuelle solidaire**

- **Pour lutter contre le refus de soins**, favoriser l'accompagnement des personnes, sensibiliser les médecins, proposer et faire connaître le DU précarité afin de lutter contre les idées reçues.